



COMITÉ  
PARENTALITÉ  
DES PERSONNES  
EN SITUATION  
DE HANDICAP

# Colloque Parentalité et handicap

comiteparentalite.org

« Réalités & perspectives »

Le Havre  
14 novembre 2024

# Programme

Interprétariat LSF et Vélotypie assurés

Avec le soutien de :



Cet événement est organisé par le Comité « Parentalité des personnes en situation de handicap » composé de :





## 9h30: PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE

### >> Agnès BOURDON-BUSIN

Référente nationale parentalité APF France handicap/Comité parentalité

### >> Fabrice ZURITA

Directeur du centre ressources IntimAgir Normandie et d'un pôle enfance jeunesse 76

## 9h35: ALLOCUTION D'OUVERTURE DE LA JOURNÉE

### >> Philippe TOULIN

Conseiller municipal délégué de la Ville du Havre, chargé des personnes en situation de handicap





## 9h45: TABLE RONDE: LE TEMPS DES CONSTATS: OÙ EN EST-ON?

### >> Animation et modération: **Christophe BAZILE**

Directeur Cap Parents Paris/CAMSP VYV<sup>3</sup>/Comité parentalité

Ces dernières années ont vu naître sur nos territoires de nouveaux dispositifs, à la mise en place desquels le Comité parentalité a largement contribué, grâce aux échanges lors des précédents colloques. Parmi eux, on peut citer la PCH Parentalité, la circulaire Vie Intime Affective et Sexuelle du 5 juillet 2021, les dispositifs Handigynéco, les centres IntimAgir et Cap Parents (SAPPH).

Ces initiatives soulèvent des enjeux importants. Nous pouvons aujourd'hui en dresser les premiers constats en termes d'impact. Il s'agit désormais de réfléchir aux actions à mener pour améliorer leur efficacité, tout en assurant une meilleure articulation avec les dispositifs de droit commun. L'innovation, la coopération avec les familles, ainsi que la participation des personnes concernées à la gouvernance, sont autant de pistes à explorer pour renforcer ces dispositifs.

### Intervenants:

#### >> **Marie SALAÛN**

Chargée d'étude autonomie, Observatoire de la décentralisation et de l'action sociale (ODAS)

#### >> **Céline VIGNAT**

Coordinatrice du territoire centre Cap Parents Auvergne Rhône-Alpes

#### >> **Benjamin VOUHÉ**

Chef de projet, Handigynéco IDF

### NORMANDIE EN MOUVEMENT: ZOOM SUR LE DISPOSITIF 76

#### >> **Marie-Pierre SORET**

Directrice adjointe du pôle ressources et soutien de l'APEI Seine & Mer (dispositif Dieppe)

#### >> **Magali PRIEUR**

Directrice du pôle habitat inclusif et vie sociale de l'association AXED (dispositif Rouen)

#### >> **Sophie MAILLARD**

Directrice adjointe du pôle adulte de l'APAJH (dispositif Le Havre)

#### >> **Yohann PERSIL**

Chef de projet Cap Parents Normandie

#### >> **Fabrice ZURITA**

Directeur du centre ressources IntimAgir Normandie et d'un pôle enfance jeunesse 76



## 11 h: TABLE RONDE: RÉACTIONS À CE BILAN PAR DES REGARDS CROISÉS

### >> Animation et modération: **Fabrice BOUDINET**

Responsable missions & projets AFM-Téléthon/  
Comité parentalité

De nombreux progrès ont vu le jour tant sur les questions de la parentalité que sur celles de la vie intime affective et sexuelle, d'autres avancées sont en cours de déploiement... Grâce à l'amplification des dispositifs qui permettent l'écoute, la parole se libère. On peut constater que l'urgence est omniprésente, elle éclate dans les revendications mais aussi dans les angoisses exprimées par les personnes autour de leur vie intime, affective et sexuelle ainsi que de leur parentalité (isolement, irrespect, détresse, violences sexuelles).

Comment accompagner et mobiliser les services de droit commun face à ces enjeux, éviter les ruptures dans les parcours, en les balisant tout en les adaptant? Quels leviers actionner pour faire évoluer le regard collectif de la société sur ces enjeux?

La participation des personnes concernées semble constituer un défi, comment contribuer à la compréhension et à l'optimisation de l'expérience des personnes concernées? Quels sont les facteurs de succès des partages expérientiels? Quelle est la place de l'enfant et comment s'assure-t-on du respect de ses droits?

### Intervenants:

#### >> **Agnès FIRMIN LE BODO**

Députée de la Seine-Maritime, ancienne Ministre de la santé et de la Prévention

#### >> **Adrien TAQUET**

Ancien Secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles, coprésident du comité d'orientation des assises de la pédiatrie

#### >> **Céline POULET**

Secrétaire Générale du Comité Interministériel du Handicap

#### >> **Isabel DA COSTA**

Administratrice APF France handicap/Comité parentalité

#### >> **Pierre STECKER**

Directeur de projet, « Développement des politiques de soutien à la parentalité »

## 12h 15: ATTENTES ET PERSPECTIVES

### >> **Jérémie BOROY**

Président du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH)

12h30-14h: DÉJEUNER LIBRE



## 14h-16h: SESSIONS D'ATELIERS CONTRIBUTIFS

Cet après-midi sera consacré à quatre ateliers interactifs, conçus pour être des espaces d'expression et de co-construction. Que vous soyez parent, futur parent, bénévole, professionnel ou simplement concerné par les enjeux de la parentalité en situation de handicap, vous êtes invités à partager votre expérience, vos témoignages et à exprimer vos besoins, attentes et revendications. Ces ateliers seront l'occasion de porter ensemble une réflexion collective, en intégrant différentes perspectives et vécus. Ces moments de dialogue participatif visent à mieux comprendre les réalités du terrain, à partager les visions, à renforcer les liens entre les acteurs concernés et à faire entendre la voix de chacun.

Vous pourrez choisir deux ateliers parmi les propositions suivantes :

**ATELIER 1** Comment développer une intimité, une vie affective, une sexualité épanouissante pour se projeter et envisager une vie familiale avec le handicap ?

>> Animation: **Julia TABATH**

Administratrice AFM-Téléthon/Comité parentalité

>> Intervenant: **Professeur Marc DOMMERGUES**

Gynécologue obstétricien, AP-HP/Comité parentalité

Nous nous pencherons sur la manière de déconstruire les préjugés et les idées reçues, ainsi que sur l'évolution des pratiques professionnelles dans ce domaine. Il s'agira de réfléchir à des actions concrètes pour sensibiliser et former les professionnels aux réalités de la parentalité des personnes en situation de handicap, afin de promouvoir une approche inclusive. L'un des grands enjeux abordés sera la réintégration du handicap dans l'ensemble des formations, qu'elles soient médicales, médico-sociales, sociales ou autres, et ce, quel que soit le champ professionnel concerné (éducation, services juridiques, aidants professionnels, protection de l'enfance, etc.).

L'atelier soulèvera également la question de l'orientation des personnes en situation de handicap vers des services spécialisés. Il s'agit de réfléchir aux mécanismes qui conduisent, souvent par automatisme, à renvoyer ces personnes vers des structures spécifiques, alors que, dans bien des cas, un accueil ou une réponse de première ligne pourrait être apporté par les services de droit commun. Cette approche sectorisée tend à enfermer les personnes dans des « cases » de particularisme, au lieu de favoriser une prise en charge transversale. L'objectif est de trouver des solutions pour que tous les professionnels, quels que soient leurs champs de compétences, puissent être mieux formés et impliqués dans l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap, sans discrimination.



## **ATELIER 2** Accompagnement parental : quelles perspectives jusqu'à l'émancipation de l'enfant ?

### >> Animation: **Christophe BAZILE**

Directeur Cap Parents Paris/CAMSP VYV<sup>3</sup>/Comité parentalité

### >> Intervenante: **Delphine PONS**

Coordinatrice Cap Parents VYV<sup>3</sup>/Comité parentalité

Comment accompagner les parents tout au long du développement de l'enfant, en tenant compte de l'évolution de la famille et des besoins spécifiques qui se présentent au fil du temps? Cet accompagnement doit être adapté non seulement aux demandes de l'enfant, mais aussi aux réalités familiales qui évoluent. Une question centrale se pose : quelles perspectives existent pour l'accompagnement parental après les 7 ans de l'enfant (limite de la PCH Parentalité)? Le forfait actuel est-il véritablement adapté à ces besoins?

D'autres défis apparaissent : comment garantir une aide humaine adéquate et adaptée aux situations spécifiques, en particulier lorsqu'il y a plusieurs enfants à charge? Entre la PCH parentalité, limitée jusqu'aux 7 ans, et le dispositif Cap Parents, qui peut s'étendre jusqu'à 18 ans, quel accompagnement parental est réellement offert, et quelles sont les attentes des familles accompagnées? Quelles structures sont impliquées et quelles réponses apportent-elles aux besoins des parents?

Enfin, nous nous interrogerons lors de cet atelier sur la question des experts qualifiés : où sont les véritables experts dans ce domaine? Si de nombreux coordinateurs sont en place, il semble y avoir un manque d'expertise spécialisée, indispensable pour garantir un accompagnement parental de qualité et sur le long terme.





### **ATELIER 3** De la théorie à la pratique, la place centrale des parents

#### **>> Animation: Agnès BOURDON-BUSIN**

Référente nationale parentalité APF France handicap/Comité parentalité

#### **>> Intervenantes:**

##### **Hélène DAVTIAN-VALCKE**

Psychologue PhD UNAFAM/Comité parentalité

##### **Jennifer BORSELLINO**

Médiatrice santé-paire en pédopsychiatrie

Comment garantir que les choix éducatifs des parents soient respectés, que ce soit en institution ou à domicile? Quelle place réelle leur accorde-t-on, tout en respectant les droits de l'enfant? Il est essentiel de se demander comment les parents, en situation de handicap, peuvent être véritablement impliqués dans les instances de gouvernance des dispositifs, tant spécialisés que de droit commun. Leur participation active, fondée sur leur vécu, doit être valorisée pour favoriser une autodétermination pleine et entière des personnes.

En outre, il est crucial de réfléchir à la possibilité d'une vie familiale et parentale épanouie pour les parents concernés. Quelles sont les réalités auxquelles ils sont confrontés, notamment en matière de droits de visite et de garde? Comment surmonter la complexité liée à la multiplicité des intervenants à domicile et garantir leur droit de dire « non », de fixer les horaires, et de prendre des décisions importantes concernant la vie familiale? Que peut-on mettre en place pour favoriser la communication entre les différents intervenants?

L'expérience des personnes concernées, tout comme l'accompagnement par les pairs, doivent être mis au centre des pratiques pour permettre une réelle autonomie et autodétermination dans les parcours de vie, familiale et parentale, pour chacun.





#### **ATELIER 4** Quels moyens pour quels engagements ? Les défis de l'équité territoriale, de la complémentarité et des ressources à long terme

##### **>> Animation : Fabrice ZURITA**

Directeur du centre ressources IntimAgir Normandie et d'un pôle enfance jeunesse 76

##### **>> Intervenantes :**

##### **Margaux DAROLLES**

Chargée de mission au Secrétariat Général du Comité interministériel du handicap

##### **Carine MOIROUD**

Coordinatrice du collectif Etre parHANDS

Cet atelier explorera les défis majeurs liés à l'équité territoriale, en particulier dans les zones blanches, où l'accès aux services publics reste insuffisant voire inexistant. Il met en évidence l'urgence de renforcer la complémentarité entre les dispositifs actuels, qu'ils soient de droit commun, sociaux, médico-sociaux ou issus d'institutions (comme l'ASE, la CAF, les municipalités, ou encore l'Éducation nationale). Une coopération renforcée entre ces acteurs est primordiale pour répondre aux besoins spécifiques des différents territoires et offrir un accompagnement réellement adapté à chacun. Nous nous poserons la question suivante : doit-on continuer à travailler par entité ou bien par thématique ?

L'atelier soulèvera également la question cruciale des ressources humaines et financières à long terme, indispensables pour assurer la pérennité des actions engagées. La continuité des parcours d'accompagnement ne doit pas être compromise par des ruptures de moyens.

Enfin, il invitera à une réflexion sur la création de passerelles efficaces pour faciliter l'accès aux services essentiels, questionnant la nécessité d'identifier la complémentarité entre lieux d'accueil fixes et accompagnement itinérants ou distanciels et ceux en lien avec le handicap, afin de garantir une équité d'accès pour tous, quel que soit le territoire.

En somme, cet atelier interroge la manière dont les moyens engagés peuvent répondre aux défis d'une répartition juste et d'une pérennité des actions sur l'ensemble du territoire.





## 16h: SYNTHÈSE DES ATELIERS DE L'APRÈS-MIDI ET ÉCHANGES DU PUBLIC AVEC LES RAPPORTEURS

### >> Animation des échanges: Karine POUCHAIN-GRÉPINET

Conseillère nationale santé APF France handicap/  
Comité parentalité

## 16h45: CLÔTURE POLITIQUE

Sous réserve de la confirmation des ministres

## 17h: CONCLUSION DE LA JOURNÉE

### >> Julia TABATH

Administratrice AFM-Téléthon/Comité parentalité

### >> Karine POUCHAIN-GRÉPINET

Conseillère nationale santé APF France handicap/Comité parentalité

